

Image not found or type unknown



Une agence immobilière peut-elle vendre un bien sur monaco?

Par **Myriam83500**, le **14/02/2012** à **09:57**

Bonjour,rrnrnJ'ai besoin de savoir si une agence immobilière française a le droit de vendre un bien situé à Monaco. Les agences françaises peuvent-elles conclurent directement des mandats en direct avec les propriétaires ou sont-elles obligées de passer par délégation de mandat auprès d'agences monégasques???rnMerci de votre aide !